

CONSEIL
GÉNÉRAL
DU MORBIHAN

Services Départementaux

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DES SERVICES**

Conservation
Départementale
des Châteaux
Tél. : 97 54 82 98

Vannes, le

06 JUIL. 1992

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande formulée par M. Noël CREAU, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie des différents courriers échangés récemment entre le Conseil Général du Morbihan et M. le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, au sujet du projet de musée national SAS.

Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération très distinguée.

Jean-Marc MICHAUD

Monsieur Georges CAITUCOLI
Président de l'Amicale SAS
59, rue Vergniaud
75013 PARIS

CONSEIL GÉNÉRAL
DU MORBIHAN

Vannes, le 22 JUIN 1992

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Ministre,

Les courriers que nous avons échangés récemment, au sujet du projet de création à Saint-Marcel d'un musée consacré aux Anciens Parachutistes Français Libres du "Special Air Service", se sont croisés.

Par votre lettre du 1er juin, vous m'avez indiqué que la Commission Interministérielle des Musées des Deux Guerres Mondiales avait estimé que les problèmes de fonctionnement qui existent actuellement au Musée Saint-Marcel devaient être résolus avant que ne soit envisagée une extension dudit musée.

Il me paraît, au contraire, que l'ordre de ces deux propositions doit être inversé. En effet, si dans un premier temps un suivi du Musée de Saint-Marcel est assuré par le conservateur des musées départementaux en relation sur place avec un agent municipal, c'est avant tout la création du Musée national S.A.S. qui devrait donner au Musée de Saint-Marcel un nouvel essor durable et, par voie de conséquence, devrait permettre de régler définitivement les problèmes de fonctionnement qui se posent.

Ainsi, à la veille de la commémoration des cérémonies du 50ème anniversaire du débarquement de juin 1944, j'ose espérer que l'Etat acceptera, aux côtés des collectivités locales, de s'engager à 50 % du coût d'un projet qui intéresse la France toute entière, en raison de la diversité géographique à la fois du recrutement des S.A.S. et du théâtre de leurs opérations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Raymond MARCELLIN

Monsieur Louis MEXANDEAU
Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
37, rue de Bellechasse
75700 PARIS

CONSEIL GÉNÉRAL
DU MORBIHAN

LE PRÉSIDENT

Vannes, le 09 JUIN 1992

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous faire connaître que je n'ai à ce jour toujours pas reçu de réponse à la lettre que je vous avais adressée le 30 mars dernier et dont vous voudrez bien trouver ci-joint copie.

Comme vous le savez, les anciens parachutistes SAS reconnaissent Saint-Marcel comme un haut-lieu de leur histoire et ils souhaitent ardemment que le musée qui leur sera consacré devienne pleinement opérationnel au moment des cérémonies du 50ème anniversaire de juin 1944.

C'est pour rendre hommage à ces anciens combattants et pour transmettre aux générations présentes et à venir le souvenir de leur sacrifice exemplaire que le Département du Morbihan et la Région de Bretagne seraient prêts à s'engager à hauteur de 50 % du coût d'un projet, dont le montant total est estimé à 1 MF.

Dans cette mesure, et compte tenu de la proximité des commémorations envisagées, je vous saurai gré de bien vouloir me faire d'ores et déjà connaître si l'Etat accepte de prendre à sa charge les 50 % restants.

Je ne suis naturellement pas sans savoir que l'absence d'un conservateur a porté préjudice ces dernières années au bon suivi de ce dossier.

C'est la raison pour laquelle j'ai accepté que la réalisation de ce projet soit confiée au Conservateur des musées départementaux. Par la suite, lorsque l'opération aura été menée à bien, vous comprendrez aisément qu'il sera difficile au Conseil Général de mettre ce fonctionnaire départemental à disposition du musée de Saint-Marcel, plus d'une demi-journée par semaine. De la même façon, il ne sera pas possible à l'Assemblée Départementale de procéder au recrutement d'un nouveau conservateur pour mise à la disposition du syndicat intercommunal propriétaire du musée.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître dans les meilleurs délais la position que vous aurez arrêtée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Louis MEXANDEAU
Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
37, rue de Bellechasse
75700 PARIS

Raymond MARCELLIN

Le Secrétaire d'Etat
aux Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

Republique Française

Paris, le 1^{er} JUIN 1992

AFCIH
VAL N° 50059

M. M. Bourd

Monsieur le Ministre,

Vous avez appelé mon attention sur le projet de création, à SAINT MARCEL, d'un musée consacré aux Français Libres engagés dans le "Spécial Air Service".

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intérêt de cette affaire ne m'a pas échappé et que la demande formulée par l'association des Anciens S.A.S. et Monsieur le Maire de SAINT MARCEL a été examinée, dossier à l'appui, par la Commission Interministérielle des Musées des Deux Guerres Mondiales dès sa première réunion annuelle.

Les membres de la Commission ont approuvé l'idée de commémorer l'action des S.A.S. sur ce haut-lieu de leur histoire.

Ils ont toutefois parallèlement relevé l'existence de problèmes quant au fonctionnement du musée de SAINT MARCEL, lieu d'accueil proposé pour les futures salles des S.A.S., et ils ont estimé qu'avant d'envisager une extension dudit musée, il serait opportun que ces problèmes soient, en majeure partie au moins, résolus.

Tel est le sens de la correspondance qui a été adressée le 2 avril 1992 à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Culture.

En effet, dès lors que les collections du Musée de SAINT MARCEL ont fait l'objet d'un classement par la Direction des Musées de France, il appartient à cette administration de suivre, sur le plan financier, l'évolution du dossier.

Je ne puis donc, dès lors, que vous suggérer d'intervenir auprès de mon collègue susvisé afin que ses services examinent les possibilités d'intervention susceptibles de se présenter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Monsieur Raymond MARCELLIN
Ancien Ministre
Président du Conseil Général du Morbihan
2, rue Saint Tropez
56000 VANNES



CONSEIL GÉNÉRAL
DU MORBIHAN

Vannes, le 30 MARS 1992

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Ministre,

Les Anciens Parachutistes Français Libres de "Special Air Service" ont l'intention de créer un musée à vocation nationale, présentant l'histoire de leur unité, depuis sa création et ses premiers combats en Afrique jusqu'à la libération de notre pays et la capitulation du régime nazi.

Etant donnée l'importance que représente pour eux le site de Saint-Marcel (Morbihan), haut-lieu de leur histoire, ce musée pourrait être adjoint à celui de la Résistance bretonne qui a été créé sur place en 1984 et dont votre Secrétariat d'Etat a subventionné alors la réalisation.

Le sacrifice des SAS, ces jeunes Français Libres qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour que la France retrouve son honneur, sa liberté et son rang, doit constituer un exemple pour le public et en particulier pour les jeunes visiteurs qui découvriront ce musée avec intérêt, notamment à l'approche de la commémoration du 50e anniversaire du débarquement allié.

Le coût de la réalisation de ce projet a été estimé à 1 MF. La commune de Saint-Marcel ne pouvant, en raison de la modestie de ses moyens, participer au financement de cette opération, le Département du Morbihan et la Région de Bretagne sont prêts à prendre en charge la moitié de cette somme.

Je vous serais reconnaissant de me faire connaître si l'Etat accepte le principe du financement de 50 % du coût de ce projet, sachant les efforts importants qui ont été mis en oeuvre par le département et la région, en faveur du musée de Saint-Marcel depuis sa création.

Fort de cette réponse, je plaiderai moi-même ce dossier auprès de ces deux collectivités.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Raymond MARCELLIN

Monsieur Louis MEXANDEAU

Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

37, Rue de Bellechasse

75700 PARIS